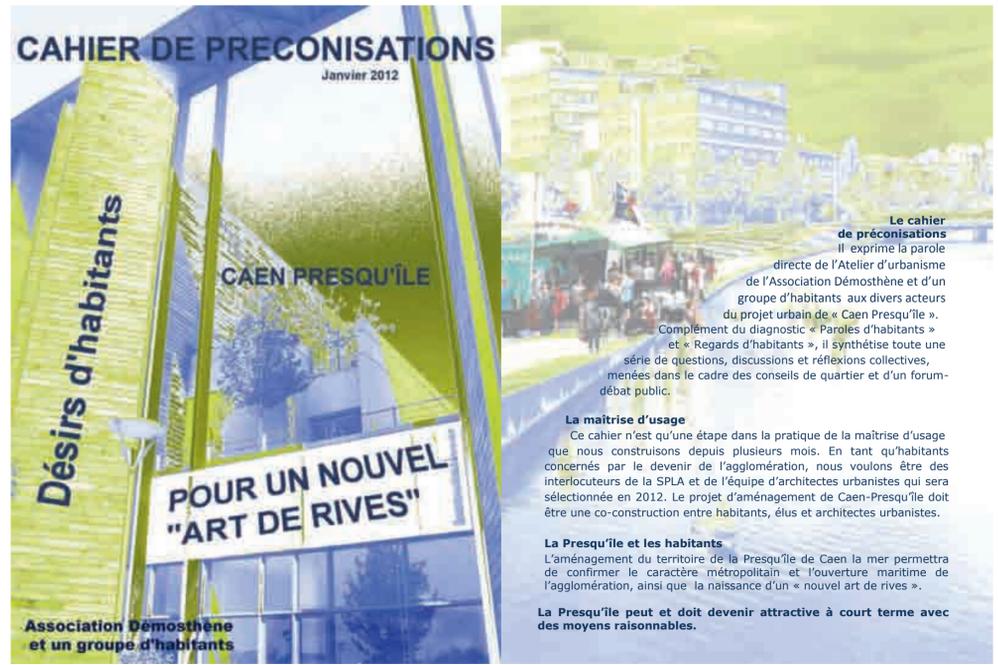


## Les fondamentaux pour la Presqu'île.

- Un projet pour trois communes « sans frontière » (Caen, Hérouville-Saint-Clair, Mondeville) : projet global des trois communes de la SPLA(\*) en cohérence avec le SCoT(\*\*).
- Une valorisation de l'eau sous toutes ses formes (plans d'eau, fleuve, sources) en tenant compte du risque d'inondation. Une évolution de la ville à partir d'activités nautiques, portuaires et maritimes.
- Des liaisons diverses pour relier ce territoire aux trois communes, à l'agglomération de Caen la mer et à la région.
- Une cohabitation qui associe la diversité sociale, générationnelle et d'usages (services, habitats et emplois).
- Un territoire « à ménager » grâce à un aménagement évolutif, respectueux de l'environnement et des activités existantes non polluantes.
- Des espaces collectifs, dont certains à gestion participative.
- Des espaces publics, rues, places, promenades, lieux de vie, accessibles à tous, agréables et paysagers.
- Une Presqu'île à réinventer en associant des équipements de proximité et des équipements structurants, à vocation intercommunale, régionale et au-delà.

(\*) Société Publique Locale d'Aménagement (\*\*) Schéma de Cohérence Territoriale



**Le cahier de préconisations**  
Il exprime la parole directe de l'Atelier d'urbanisme de l'Association Démosthène et d'un groupe d'habitants aux divers acteurs du projet urbain de « Caen Presqu'île ». Complément du diagnostic « Paroles d'habitants » et « Regards d'habitants », il synthétise toute une série de questions, discussions et réflexions collectives, menées dans le cadre des conseils de quartier et d'un forum-débat public.

### La maîtrise d'usage

Ce cahier n'est qu'une étape dans la pratique de la maîtrise d'usage que nous construisons depuis plusieurs mois. En tant qu'habitants concernés par le devenir de l'agglomération, nous voulons être des interlocuteurs de la SPLA et de l'équipe d'architectes urbanistes qui sera sélectionnée en 2012. Le projet d'aménagement de Caen-Presqu'île doit être une co-construction entre habitants, élus et architectes urbanistes.

### La Presqu'île et les habitants

L'aménagement du territoire de la Presqu'île de Caen la mer permettra de confirmer le caractère métropolitain et l'ouverture maritime de l'agglomération, ainsi que la naissance d'un « nouvel art de rives ».

**La Presqu'île peut et doit devenir attractive à court terme avec des moyens raisonnables.**

## remettre en cause et supprimer



## LES PAYSAGES DE LA PRESQU'ÎLE

	ESPACES INDETERMINES	EAU	PANORAMAS ET PERSPECTIVES
<b>REMETTRE EN CAUSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La dangerosité et la non accessibilité des espaces délaissés.</li> <li>• Quelques bâtiments et entrepôts difficilement réutilisables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'interdiction faite au public de visiter les jardins aquatiques de la station d'épuration du « Nouveau Monde ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les couleurs de l'extérieur du Cargö.</li> <li>• La hauteur excessive de certains immeubles (avenue de Tourville).</li> <li>• Toute construction qui rétablirait des immeubles en barres et tours.</li> </ul>
<b>SUPPRIMER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les traces de pollution liées à l'ancienne activité industrialo-portuaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insalubrité du canal de déversement</li> <li>• L'insalubrité des berges de l'Orne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dépôts pétroliers situés de part et d'autre du viaduc de Calix.</li> <li>• Quelques bâtiments industriels sans qualité architecturale, non aménageables.</li> <li>• Les enseignes et publicités géantes.</li> </ul>
<b>GARDER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des terrains disponibles, sans affectation particulière afin de permettre des évolutions à moyen et long terme.</li> <li>• Des entrepôts dont l'aménagement est possible dans le futur.</li> <li>• Quelques pavillons du quartier St Jean Eudes, les bains-douches, témoins d'une époque.</li> <li>• Quelques espaces indéterminés à végétation spontanée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une accessibilité totale à tous les « bords de l'eau » sur l'espace de la Presqu'île.</li> <li>• La possibilité de se promener de part et d'autre du canal Victor Hugo.</li> <li>• Le vaste « miroir d'eau » du Nouveau Bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les berges, les rives, les bords de quais en espaces publics largement dégagés, en gardant les allées d'arbres remarquables.</li> <li>• Les vues exceptionnelles que l'on a sur Caen depuis les quais du Nouveau Bassin.</li> <li>• Les vues sur l'Abbaye aux Dames.</li> <li>• Les vues sur les bâtiments à valeur patrimoniale conservés sur la Presqu'île.</li> <li>• Les grues anciennes du Nouveau Bassin.</li> <li>• Le restaurant-café « Le Bon Coin ».</li> <li>• Les paysages et perspectives.</li> </ul>
<b>DEVELOPPER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégration des bâtiments conservés.</li> <li>• La coexistence harmonieuse d'une architecture contemporaine et d'espaces « sauvages » (flore et faune), « refuges ».</li> <li>• Une ville sensible, fragile et structurée, aux découvertes possibles au gré des saisons.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en valeur des sources, puits et lavoirs, chenaux sur les rives (côté avenue de Tourville).</li> <li>• La circulation le long du canal maritime jusqu'à Ouistreham. Mais où est le petit train d'antan ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La visibilité des bords de l'Orne.</li> <li>• Le panorama observable depuis la BMVR.</li> <li>• Les lieux de convivialité près du « Bon Coin » et du « Bistrot des Halles ».</li> </ul>
<b>CREER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des bâtiments modulables, évolutifs.</li> <li>• Des petites aires de liberté à visées collectives gérées par les habitants (jardins).</li> <li>• Les conditions d'un partage entre l'espace portuaire et celui réservé à la promenade le long des canaux et bassins du port.</li> <li>• Un parcours à caractère muséographique (passé portuaire, par exemple).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un accès pour piétons et cyclistes aux jardins aquatiques.</li> <li>• L'aménagement de circuits-découvertes sur les berges, (parcours en boucle balisés et signalés, aires de repos, endroits consacrés au développement durable).</li> <li>• Des jeux d'eau, animations, jeux de lumière.</li> <li>• Le maintien d'un niveau d'eau constant dans toute la partie urbanisée du cours de l'Orne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des belvédères au sommet des versants et des points hauts intégrés sur la Presqu'île.</li> <li>• Une « coulée verte » allant de la Prairie à la Pointe du Siège et traversant la Presqu'île.</li> <li>• Des jardins au pied de l'Abbaye aux Dames et du Manoir des Gens d'Armes.</li> <li>• Créer des silos à voitures, pour limiter le stationnement au sol des véhicules.</li> </ul>

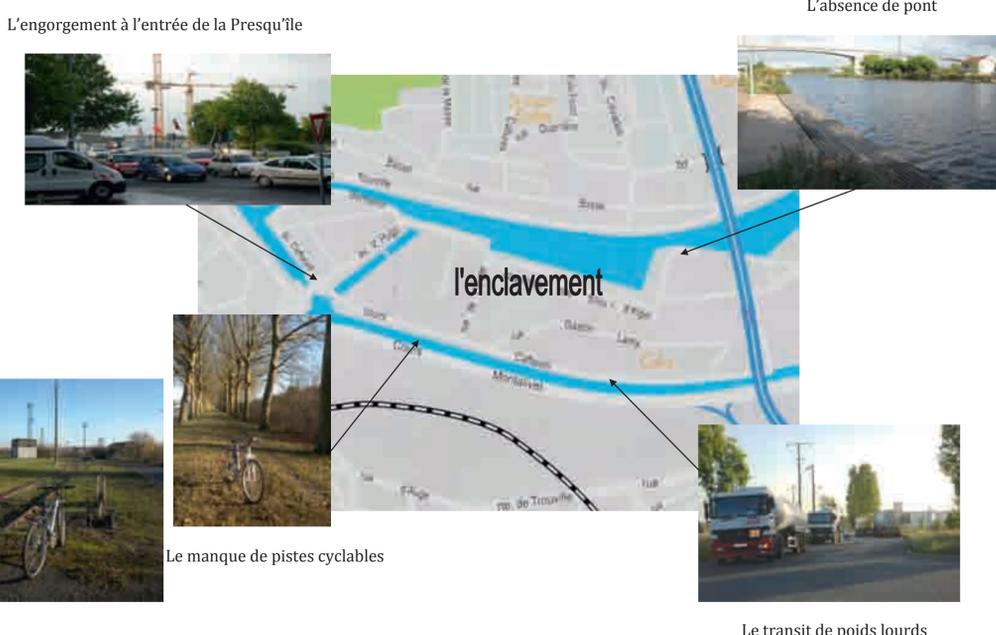
## LA PRESQU'ÎLE CAENNAISE : QUI Y VIT, QUI EN VIT ?

	ACTIVITES	HABITAT	ESPACES PUBLICS
<b>REMETTRE EN CAUSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence du marché de gros.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'urbanisme de résidence en bordure de l'avenue de Tourville.</li> </ul>	
<b>SUPPRIMER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités polluantes nuisibles (bruit, odeurs, ...).</li> </ul>		
<b>GARDER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pôles d'activités maritimes : loisirs et industries.</li> <li>• Les activités présentes (minoterie, artisanat, commerces, ...).</li> <li>• Les activités culturelles (ateliers intermédiaires, Fermeture Eclair, ...).</li> <li>• Une culture « navale » (conservatoire nautique).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bâti des activités qui ont marqué l'Histoire de la presqu'île.</li> <li>• Le bâti traditionnel du quartier St Jean Eudes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rives de l'Orne en espace public. Ne pas les privatiser par des logements.</li> <li>• Autoriser des terrasses de restaurants ou de cafés, respectant l'espace public.</li> <li>• Conserver et donner une unité à la toponymie (ex : Port Mathilde)</li> </ul>
<b>DEVELOPPER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprise de maintenance, construction et déconstruction navale.</li> <li>• Artisanat, commerces de proximité.</li> <li>• Activité de formation.</li> <li>• Un pôle image et son.</li> <li>• Un aménagement du fond du Bassin St Pierre pour présentation des bateaux anciens.</li> <li>• Des activités industrielles et pas seulement tertiaires.</li> <li>• Un ensemble d'activités cohérentes dans la pointe sud de la Presqu'île.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un parc résidentiel pouvant accueillir de nouveaux habitants et de nouveaux services.</li> <li>• Des logements adaptés aux personnes handicapées et âgées.</li> <li>• La cohabitation habitat et emploi.</li> <li>• L'urbanisme de quartier en bordure de l'avenue de Tourville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des lieux publics structurés par des éléments de mémoire (grues, ...).</li> <li>• Les rives du nouveau bassin. Faire une place pour conserver cet endroit ouvert.</li> <li>• Ne pas construire trop près des rives.</li> </ul>
<b>CREER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un centre des congrès.</li> <li>• Une halle, marché couvert, ...</li> <li>• De nouvelles activités industrielles et commerciales.</li> <li>• Des activités de loisirs accessibles à tous.</li> <li>• Un camping.</li> <li>• Un centre international de séjour.</li> <li>• Une cale de mise à l'eau dans le nouveau bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une mixité sociale et générationnelle à l'échelle de l'îlot.</li> <li>• Ex : 25% de parc locatif social, 25% d'accession sociale à la propriété, 50% de parc privé.</li> <li>• Ex : 1/3 d'habitat intermédiaire pour loger les ménages avec enfants et 2/3 en collectif jusqu'à R+6.</li> <li>• Des habitations respectant le label éco-quartier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une place, un lieu de débat pour la société civile.</li> <li>• Des espaces publics alternatifs évoluant au rythme des implantations nouvelles.</li> <li>• Un kiosque à musique.</li> <li>• Un bassin à maquettes pour les enfants.</li> </ul>

## remettre en cause et supprimer



## remettre en cause et supprimer



## ALLER ET VENIR EN PRESQU'ÎLE

	AUTOMOBILES	TRANSPORTS EN COMMUN	CIRCULATIONS DOUCES
<b>REMETTRE EN CAUSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan de circulation côté centre ville (secteur place Courtonne).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le manque de transport en commun pour la desserte de la Presqu'île.</li> </ul>	
<b>SUPPRIMER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le trafic des installations portuaires et industrielles vers le centre ville.</li> <li>• L'utilisation du pont de la fonderie par les véhicules venant de l'avenue de Tourville.</li> </ul>		
<b>GARDER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation du pont de la fonderie pour la liaison centre-presqu'île (voire le repositionner dans l'axe de la rue Richard Lenoir).</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les circulations douces de la rue du Marais.</li> </ul>
<b>DEVELOPPER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une artère centrale dévolue à la circulation des véhicules à moteur.</li> <li>• Des voies transversales permettant aux véhicules d'accéder au plus près des bâtiments.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les transports en commun à travers toute la Presqu'île, y compris en soirée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les circulations « douces » au bord de l'eau.</li> <li>• Les pistes cyclables aujourd'hui réduites au quai Mitterrand et à une partie du Cours Caffarelli (jusqu'au barrage).</li> <li>• L'ouverture de la gare vers le nord.</li> </ul>
<b>CREER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un parking auto pour la BMVR et le TGI</li> <li>• Une liaison directe de l'est de la presqu'île vers l'extérieur (porte d'Angleterre et accès vers A13).</li> <li>• Un pont au dessus du canal à l'emplacement de l'ancien pont de Calix, prolongé par une mono-voie en dessous du viaduc de Calix.</li> <li>• Un pont reliant la rue de la Masse à l'avenue Victor Hugo.</li> <li>• Un pont sur l'Orne dans l'axe de la rue de Cardiff, pour permettre l'accès à la gare et au « hub » bus/TVR. Il pourrait être mixte piéton-vélo-bus.</li> <li>• Un viaduc au dessus des voies ferrées reliant l'allée du bac à la rue Edmond Rostand.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une ligne de TVR venant de Colombelles (via Normandial) raccordée au centre ville par le cours Montalivet, en réutilisant la voie de chemin de fer venant du plateau (ex SMN).</li> <li>• Une navette desservant l'université et les activités culturelles sur la Presqu'île et autour du bassin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une piste mixte sur le cours Caffarelli le long de l'Orne, en direction de la station d'épuration, voire jusqu'à la mer !</li> <li>• Une autre piste le long du canal sur l'avenue Pierre Berthelot, jusqu'au bout du quai de Normandie.</li> <li>• Une liaison entre ces deux pistes et le réseau vers le centre ville, par les bords de l'Orne.</li> <li>• Une passerelle sur le bassin St Pierre dans l'axe de la rue Henri Brunet.</li> </ul>

